

AUTORISATION DE DEBROUSSAILLEMENT

à la demande de Monsieur : _____

Je soussigné(e).....

demeurant à

agissant en qualité de propriétaire des parcelles suivantes :

Section	N°	Surface concernée par les travaux	Largeur du débroussaillement

située(s) sur le territoire de la commune de :.....

autorise

n'autorise pas *

les travaux obligatoires de débroussaillement et de maintien en l'état débroussaillé réalisés sur les parcelles mentionnées ci-dessus et dans un rayon de cinquante mètres autour de son habitation et de ses dépendances

par Monsieur _____, comme le lui impose l'article L.322.3 du Code Forestier et l'arrêté préfectoral du 13 mars 2007.

Fait à, le

Signature :

** le propriétaire du fonds voisin ne peut s'opposer à la réalisation des travaux de débroussaillement par celui qui en a la charge. A défaut d'autorisation amiable, une autorisation de justice peut-être obtenue par voie de référé, les frais étant à la charge de la partie qui succombe.*